

Étudiantes et étudiants de Master 1

En 2025-2026,
je suis inscrit.e
en Master 1 et...

Je n'ai pas validé ma
1ère année de Master et
je ne suis pas admis.e au
CRPE BAC+3
externe

J'ai validé ma 1ère
année de Master
mais je ne suis pas
admis.e au
CRPE BAC+3
externe

Je n'ai pas validé ma
1ère année de Master
mais je suis admis.e au
CRPE BAC+3
externe

J'ai validé ma
1ère année de
Master et je suis
admis.e au
CRPE BAC+3
externe

Conserve le bénéfice du CRPE un an

Selon avis d'une commission académique
en fonction du Master 1 validé

Master 1 non Master M2E

N.B : pas de nouveaux
inscrits en Master 1 MEEF
(un regroupement sera
proposé aux Master 1 MEEF
n'ayant pas validé en 25-26)

Master 2 non Master M2E

N.B : Master M2 MEEF (alternant
ou SOPA ?) accessible
uniquement aux Master 1 MEEF
de notre académie
Peut s'inscrire au CRPE externe
BAC+3 ou Bac+5

Master 1 Master M2E

Élève fonctionnaire
avec stages
d'observation

Master 2 Master M2E

Fonctionnaire stagiaire
Responsabilité 50%
N.B : les Masters 1 MEEF en
25-26 seront dans ce cas M2
Master M2E

En 2026-2027
je serai en...

Si 1ère année de master
validée + admis au
CRPE BAC+3 externe et selon
avis d'une commission
académique en fonction du
Master 1 validé

Voir page 3 pour
la poursuite du
parcours dans
cette situation

AFFECTATION DANS UN
DÉPARTEMENT DE
L'ACADÉMIE de concours pour
l'Inspé et l'école du stage
Enseignements **obligatoires** à l'Inspé
Stages d'observation **obligatoire** 48
jours dans des écoles publiques
Environ 1400€ net mensuel

AFFECTATION DANS UN
DÉPARTEMENT DE
L'ACADÉMIE de concours pour
l'Inspé et l'école du stage
Enseignements **obligatoires** à l'Inspé
Stage : Responsabilité **obligatoire** à
50% dans une école publique
Environ 1800€ net mensuel

En 2027-2028
je serai en...

M1 Master M2E
Élève fonctionnaire
avec stages
d'observation

M2 Master M2E
Fonctionnaire stagiaire
Responsabilité 50%

Sur avis favorable d'une
commission
académique
après validation du M1
Master M2E et bon
déroulement des stages
d'observation

Titularisation

Sur avis favorable du
jury de titularisation
après validation du M2
Master M2E, d'un avis
favorable de l'Inspé et
d'un stage en
responsabilité s'éyant
bien déroulé